

**Procès-verbal de la réunion du CA de l'asbl Mont des Arts
du mardi 19 octobre 2021 à 12 h**

Présents :

Marie-Laure Roggemans – présidente de l'asbl Mont des Arts
Vanessa Biebel – FEB
Luk Coppens – Congrespaleis
Stéphane Demeter – Coudenberg
Evelyne Hinqué - Bozar
Alain Jollivet – trésorier de l'asbl Mont des Arts
Joachim Spyns – KBR
Sabine van der Hoorn – MDA
Isabelle Vanhoonacker – Vice-Présidente de l'asbl MDA – MRBA
Annelien Verbeeck – MRAH-KMKG
Annik Verougstraete – Saint Jacques-sur-Coudenberg
Johan Vreys – Cinematek

Excusés :

Paul Dujardin
Laurence Flachon – Eglise protestante de Bruxelles-Musée
An Lavens – Fondation Roi Baudouin – Musée Belvue
Sigurd Vangermeersch – Visit Brussels

Marie-Laure Roggemans remercie les membres de leur présence et précise d'emblée qu'elle se réjouit de la nomination de Sophie Lauwers en qualité de Directrice générale de Bozar. Elle lui a immédiatement envoyé, au nom de tous les membres du CA du MDA, un mail de félicitations. Elle souhaite la bienvenue à Evelyne Hinqué, Managerial head of Exhibitions, qui représentera dorénavant Bozar au sein du CA, ainsi qu'à Vanessa Biebel qui occupe les fonctions de Chief operating Officer et Executive Manager à la FEB, et qui remplace Philippe Lambrecht. Elle salue la présence d'Annelien Verbeeck, qui représente Bruno Verbergt. Elle remercie également Alain Jollivet de l'accueil de Bozar.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 21 septembre 2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. Etat d'avancement du site web.

Sabine van der Hoorn présente une version du site, non encore définitive.

- a) Page d'accueil : photo montage, dont le but est de donner une image poétique du MDA : sur un « mont » au centre de la ville.
- b) Carte définissant le périmètre, lieu d'implantation des 15 institutions de l'asbl MDA avec possibilité de cliquer sur le nom de chaque institution pour en savoir plus à son sujet + indication des points insolites du MDA + mention des restaurants et location de salles des Institutions
- c) Agenda de toutes les possibilités de visites et activités au jour le jour ; cet agenda sera connecté à celui de Visit Brussels.

Sabine van der Hoorn rappelle la demande faite à chaque Institution d'envoyer rapidement un slogan de présentation de leur Institution en lien avec le MDA, une brève description et des photos. A ce jour, elle a reçu 6 réponses.

Un rappel sera envoyé à chacun.

Une discussion s'instaure entre les membres : appréciation de l'image de la page d'accueil, demande de mieux situer les Institutions sur le plan...

Un nouvel item est proposé : celui de présenter l'offre en salles de chacune des Institutions en soulignant le fait qu'elles peuvent se connecter entre elles, ce qui correspond à une offre nouvelle dans Bruxelles.

Marie-Laure Roggemans propose de créer un petit groupe spécifique dont la mission sera d'améliorer encore le site en fonction des souhaits exprimés.

3. Récapitulatif des activités envisagées par les Institutions dans le cadre du Festival panorama MDA qui aura lieu du 23 avril 2022 au 1^{er} mai 2022

La volonté de mettre en valeur de nombreux points d'intérêts au sein du MDA a suscité l'idée de créer des parcours thématiques afin de rendre les visites plus claires et attrayantes. La société Dwarsontwerp, avec l'aide de Marie-Laure Roggemans et de Sabine van der Hoorn, en a défini sept très attrayants (cf document en annexe)

L'idée est appréciée des membres mais les avis sont partagés quant au nombre qui pourrait entraîner une trop grande dispersion.

Marie-Laure Roggemans signale, avec regret, qu'elle a dû suspendre provisoirement la mission donnée à Dwarsontwerp, faute de moyens financiers.

Des réflexions sont en cours pour une collaboration avec BrusselsMuseums dans le cadre des Nocturnes (jeudi 28 avril) et avec Faro pour le Erfgoeddag-week (même semaine).

4. Montant des cotisations

Alain Jollivet dresse le bilan : l'asbl vit grâce aux cotisations de ses membres et à un subside de 5.000 € de la Ville de Bruxelles. Il souligne aussi le travail énorme et entièrement bénévole, assuré par la présidente de l'asbl.

Marie-Laure Roggemans rappelle le travail indispensable assuré par Sabine van der Hoorn, qui travaille plus que les 4/5^e de temps pour lesquels elle est payée. Son traitement, amplement justifié, revient à 68.000 € par an. Marie-Laure Roggemans exprime sa reconnaissance à Sabine van der Hoorn pour le travail accompli et le fait d'accepter de travailler sans assurance pour le moment d'un contrat à durée indéterminée.

Marie-Laure Roggemans souhaiterait une contribution plus importante des cotisations pour les Institutions qui le peuvent et travaille avec Alain Jollivet à établir un budget qui assure un fonctionnement structurel de base. Elle multiplie les démarches auprès d'instances et de personnalités, susceptibles d'aider financièrement mais pense que rien ne se débloquera vraiment avant 2022.

5. La prochaine réunion du CA du MDA aura lieu le mardi 7 décembre à 12 h 30